**Conseil d'établissement École Georges-Vanier** 1205 Rue Jarry E, Montréal, QC H2P 1W9

 **12** février 2025

**Service de transport de Montréal** 800 Rue De la Gauchetière O, Montréal, QC H5A 1J6

**Objet : Demande pour regrouper les deux arrêts d’autobus et déplacer l’abribus devant l'école Georges-Vanier**

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement de l'école Georges-Vanier, souhaite porter à votre attention une situation préoccupante concernant les arrêts d'autobus situés devant notre établissement scolaire.

Actuellement, deux arrêts d'autobus sont implantés côte à côte devant l’établissement, et les étudiants doivent traverser le stationnement de l'école pour rejoindre l'établissement, ce qui génère une cohabitation dangereuse entre les piétons et les véhicules. Nous constatons régulièrement des situations à risque où les élèves doivent compétitionner avec les voitures sur le trajet, mettant leur sécurité en péril.

Afin de remédier à cette situation, nous sollicitons votre collaboration pour regrouper les deux arrêts d'autobus et pour déplacer l'abribus plus à l'ouest. Cette mesure permettrait aux étudiants d'accéder à l'école sans avoir à traverser le stationnement, réduisant ainsi les risques d'accidents et améliorant significativement leur sécurité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour organiser une rencontre afin de discuter des modalités de mise en œuvre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.